

Vous êtes une entreprise et souhaitez collaborer avec l'UTT ? Développez vos liens avec l'UTT et ses étudiants

RECRUTEZ VOS FUTURS TALENTS

Les stages en entreprises ou en laboratoires sont un temps essentiel de la formation de l'UTT.

Au cours de leurs 5 années de formation, **les étudiants ingénieurs effectuent jusqu'à 56 semaines dans l'entreprise** de leur choix, en France ou à l'international :

> En 2^e année : un stage d'immersion industrielle de 4 semaines.

> En 4^e année : une mission de 24-26 semaines en qualité d'assistant ingénieur.

> En 5^e année : un projet de fin d'études de 24-26 semaines également confirmant leurs perspectives professionnelles. Les étudiants en fin de cursus ont la possibilité de valider leur stage de fin d'études par un contrat de professionnalisation d'une durée de 12 mois.

L'UTT propose **chaque année deux périodes de départs en stage** : en février/mars et en août/septembre.

Pour valider leur cursus et obtenir leur diplôme, **les étudiants en Master ou Mastère Spécialisé® doivent également réaliser un projet de fin d'études**. Cette expérience en entreprise de 20 à 26 semaines débute en février/mars.

La place attribuée aux stages en entreprises explique en grande partie la remarquable insertion professionnelle de nos étudiants.

ACCUEILLENZ UN ALTERNANT POUR DES PROJETS À LONG TERME

L'ouverture à l'Apprentissage d'un grand nombre de formations UTT (licences professionnelles, ingénieur, master, Mastère Spécialisé®) vous offre l'opportunité de bénéficier des compétences d'un étudiant entre 29 et 35 semaines par an dans des conditions financières avantageuses. Le CFA Sup Avenir de l'UTT assure un accompagnement personnalisé de ses apprentis grâce à la mise en place d'un véritable partenariat entre les acteurs de l'apprentissage : entreprise - étudiant - UTT, au bénéfice de tous.

Soutenu par des programmes nationaux, l'apprentissage dans le supérieur constitue aujourd'hui un levier d'embauche et d'insertion en fort développement.

Certains programmes peuvent également être suivis dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Pour faciliter vos démarches, vous pouvez déposer gratuitement toutes vos offres de stages ou de contrats en alternance directement sur le Career Center de l'UTT

DEVENEZ PARTENAIRE CAMPUS DE L'UTT

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et la Fondation UTT développent des partenariats Campus avec les entreprises désireuses de toujours mieux recruter à l'UTT.

Avec le Partenariat Campus, l'UTT met à votre disposition une gamme d'actions pour collaborer au mieux en fonction de vos besoins et de vos objectifs : conférences métiers, rencontres étudiants-entreprise, atelier RH, forums entreprises...

Devenez **Partenaire CAMPUS Classique**, pour valoriser votre marque employeur et présenter vos métiers de manière privilégiée au cœur du campus, ou **Partenaire CAMPUS Premium**, pour vous inscrire dans une relation de long terme avec l'UTT, avec une empreinte forte auprès de générations d'étudiants.

Se former et se spécialiser avec la formation continue

L'UTT propose toute une gamme de programmes ouverts à des cadres, managers et ingénieurs souhaitant développer leurs compétences et renforcer leur expertise dans un secteur ou une fonction.

Formations intra entreprise, courtes & professionnalisantes, diplômantes, certifiantes ou bien encore Validation des Acquis de l'Expérience, l'UTT vous accompagne dans la promotion de vos collaborateurs.

Contacts

RECRUTEMENT, INSERTION PROFESSIONNELLE
ET PARTENARIAT CAMPUS
Marion Quillery
marion.quillery@utt.fr

APPRENTISSAGE ET
FORMATION CONTINUE
Vincent Caputo
vincent.caputo@utt.fr

<https://entreprises.utt.fr>

Une équipe de recherche de l'UTT à vos côtés pour développer et innover

Vous êtes à la recherche d'une innovation, d'une évolution d'un process ou d'une technologie, choisissez l'UTT et accédez à un savoir-faire et à des ressources reconnues internationalement.

Un projet de recherche collaborative est défini entre votre entreprise et une ou plusieurs de nos équipes de recherche.

Notre service Contrats et Transfert de Technologie gère toutes les étapes, de la mise en contact avec nos chercheurs à l'exécution des travaux.

Contact

CONTRATS ET TRANSFERT
DE TECHNOLOGIE
Germain Malnoury
vepi@utt.fr
<https://entreprises.utt.fr>

Participez au développement de l'UTT en lui versant la taxe d'apprentissage (code UAI : 010 1060 Y)

Le solde de la taxe d'apprentissage est une ressource financière indispensable pour accompagner la réussite de nos talents, qui seront aussi vos futurs collaborateurs.

Si la loi vous oblige à verser une taxe d'apprentissage, elle vous donne aussi la liberté de l'attribuer aux établissements de votre choix et l'UTT est habilitée à la percevoir.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'UTT, vous participez activement :

- > Au développement de nouvelles formations d'ingénieurs, toujours plus proches des attentes du monde professionnel
- > Au financement de projets innovants et de responsabilité sociétale
- > À l'évolution de la pédagogie et à l'introduction d'équipements et de technologies de pointe que nous mettons au service de celle-ci

En sélectionnant l'UTT, vous placez votre entreprise au cœur d'une formation d'excellence. Une occasion de faire davantage connaître vos métiers et vos projets aux étudiants.

Contact

TAXE D'APPRENTISSAGE
Marie-Christine Grosmaire
marie_christine.grosmaire@utt.fr
<https://entreprises.utt.fr>

Soutenez la Fondation UTT

La Fondation a pour objet de collecter des fonds pour soutenir et développer les missions de l'UTT.

En tant que Partenaire de la Fondation UTT, vous bénéficiez d'un programme de reconnaissance adapté au niveau de coopération retenu. L'équipe de la Fondation sera à vos côtés pour développer une relation personnalisée (mécénat) et répondre au mieux à vos attentes et besoins.

La Fondation est une passerelle de coopération qui vous permettra aussi de tisser des liens durables avec l'UTT, ses étudiants et ses équipes d'enseignants et de chercheurs dans les domaines qui vous intéressent.

Contact

MÉCÉNAT ET
MULTI-PARTENARIATS
Thibault Vigier
fondation.utt@utt.fr
<https://fondation.utt.fr/>

